



Les Chambres d'agriculture aux cotés des agriculteurs encore une fois durement touchés par le gel

Ce nouvel épisode de gel s'inscrit dans un contexte tendu, marqué notamment par une instabilité à l'échelle internationale et une forte hausse des charges. Les pertes semblent majeures pour de nombreux producteurs, notamment pour les fruits à noyaux.

Si l'étendue des dégâts reste à déterminer, cet épisode fragilise encore plus des filières déjà en difficulté après le gel dévastateur d'avril 2021.

Un soutien aux filières est donc essentiel. Les annonces du Premier Ministre constituent un signal positif envoyé aux producteurs touchés : mobilisation du régime des calamités agricoles, exonération de taxe sur le foncier non-bâti, prise en charge des cotisations sociales...

Cet aléa rappelle la nécessité de la réforme des outils de gestion des risques climatiques, dans un contexte de dérèglement climatique frappant directement la production agricole. La loi promulguée le 2 mars 2022 et qui fait suite à un travail multi-partenarial dans lequel les Chambres se sont fortement impliquées, articule solidarité nationale et assurance privée. Elle permettra une meilleure prise en charge de ces risques.

Les Chambres d'agriculture seront encore une fois aux côtés des agriculteurs pour les conseiller et les assister dans la mise en œuvre des dispositifs de soutien. Elles seront également présentes pour porter dans les différentes instances nationales et locales les problèmes qui seront remontés du terrain.

La gestion de la crise ne doit pas faire oublier l'importance des outils de prévention (dispositifs d'aspersion, tours à vent à air chaud ou non, bougies, palissage chauffant, bâchage antigel ...). Ceux-ci ont montré leur efficacité, permettant ainsi de sécuriser la production agricole face aux aléas. Le soutien à ces dispositifs dans le cadre du plan de relance doit être salué. (108 M€ au total).

Les Chambres poursuivront l'accompagnement des agriculteurs pour leur permettre d'élaborer une stratégie de gestion des risques adaptée à chaque situation, à chaque filière, sur tout le territoire.

Contact Presse

Chambres d'agriculture France - APCA

Iris Roze – 09 86 02 26

iris.roze@apca.chambagri.fr

www.chambres-agriculture.fr

Rejoignez-nous sur :

